

En Bretagne, les travailleurs immigrés sont de plus en plus présents dans l'agroalimentaire

Insee Analyses Bretagne • n° 135 • Septembre 2025



En 2022, 68 500 immigrés travaillent en Bretagne, occupant 5 % des emplois. Les secteurs de l'hébergement-restauration, de la construction et de l'agroalimentaire recourent plus fréquemment à la main-d'œuvre immigrée, ainsi que celui des services aux entreprises comprenant l'intérim. Entre 2012 et 2022, la part d'immigrés dans l'agroalimentaire a fortement augmenté. La moitié des immigrés travaillent autour de Rennes ou dans les territoires tournés vers l'agroalimentaire ou l'agriculture. Les immigrés exercent surtout des métiers peu qualifiés ou en tension sur le marché du travail. À niveau de diplôme équivalent, les immigrés accèdent plus difficilement à l'emploi qualifié que les non-immigrés, en particulier ceux arrivés récemment en France. Ils sont aussi plus souvent confrontés à des conditions de travail plus précaires.

Les travailleurs immigrés sont très présents dans les secteurs de l'hébergement-restauration, de la construction et dans l'agroalimentaire

En 2022, 68 500 personnes **immigrées** travaillent en Bretagne et occupent ainsi 5 % des emplois de la région. Parmi elles, 2 200 personnes résident dans une autre région.

En comparaison avec les travailleurs **non immigrés**, les travailleurs immigrés sont proportionnellement plus nombreux dans l'hébergement-restauration, la construction et dans l'agroalimentaire. Le secteur des services aux entreprises concentre quant à lui près de 18 % des immigrés en emploi contre 11 % des non-immigrés, ce qui s'explique par la prépondérance des entreprises de travail temporaire dans ce secteur. En effet, le travail intérimaire est plus répandu chez les immigrés. Dans ces quatre secteurs, 8 à 10 % des emplois sont occupés par des immigrés ► **figure 1**.

À l'inverse, les immigrés sont nettement moins présents que les non-immigrés dans le tertiaire non marchand, qui comprend les emplois liés aux services publics.

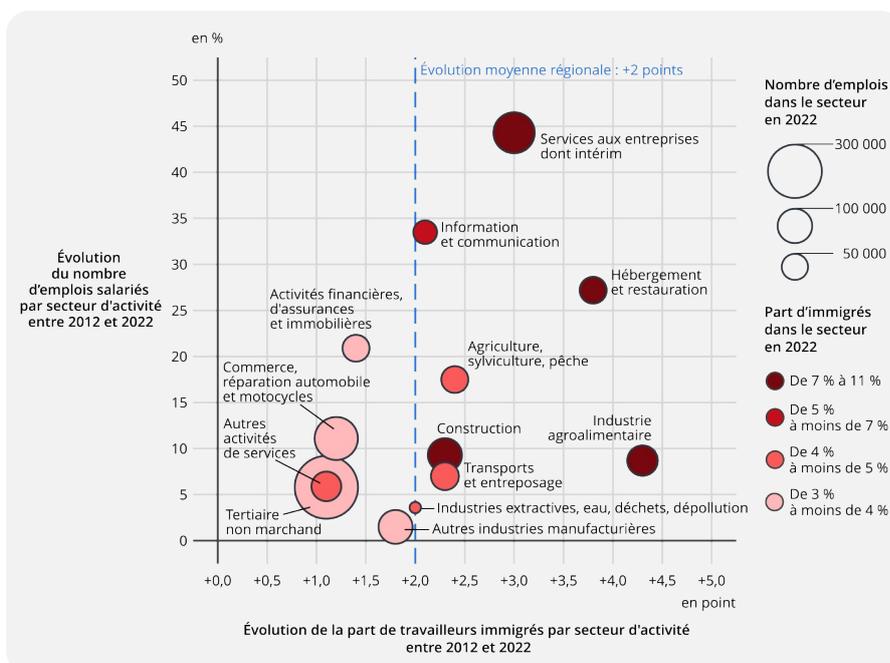
En dix ans, la part d'immigrés dans l'agroalimentaire a fortement augmenté

Entre 2012 et 2022, la part d'immigrés dans les actifs en emploi est passée de 3,0 % à 5,0 % en Bretagne, soit une hausse de 2,0 points. Même si elle a augmenté dans tous les secteurs

d'activité, la hausse est particulièrement sensible dans le secteur de l'agroalimentaire avec un gain de 4,3 points, soit 2,3 points de plus que l'évolution moyenne régionale.

L'augmentation est aussi plus rapide que la croissance moyenne régionale dans les secteurs de l'hébergement-restauration (+3,8 points) et des services aux entreprises (+3,0 points). Ces secteurs ont

► 1. Nombre d'emplois et part d'immigrés par secteur d'activité en 2022, selon l'évolution sectorielle de l'emploi salarié et de la part de travailleurs immigrés entre 2012 et 2022



Lecture : En 2022, 5 550 immigrés sont salariés dans l'industrie agroalimentaire. La part de travailleurs immigrés dans ce secteur est passée de 3,2 % à 7,5 % entre 2012 et 2022. La hausse est de 4,3 points, soit 2,3 points de plus que l'évolution régionale de la part des travailleurs immigrés dans l'emploi total (qui est de 2 points). Au cours de la période, le nombre d'emplois salariés du secteur de l'industrie agroalimentaire a augmenté de 8,7 %.

Champ : Personnes de 15 à 64 ans travaillant en Bretagne.

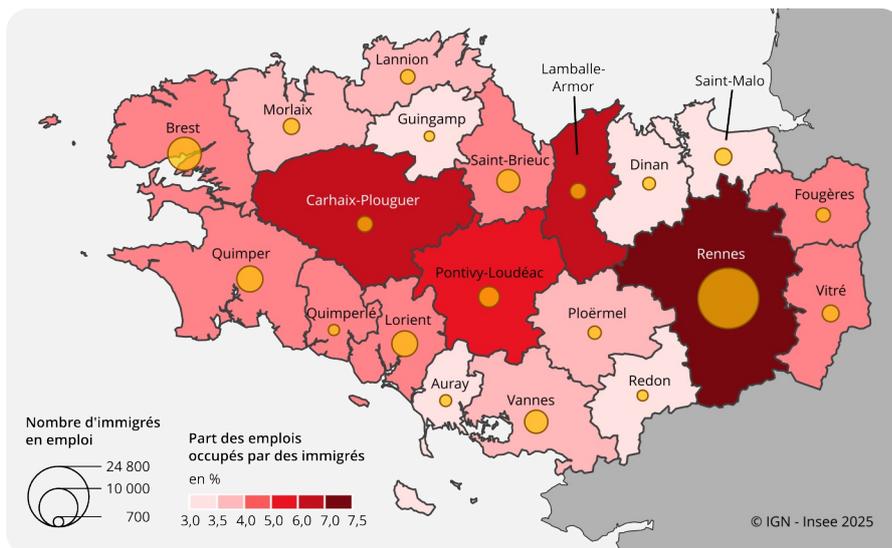
Source : Insee, recensements de la population 2012 et 2022 (au lieu de travail), Estimations d'emploi localisées 2012 et 2022.

en commun une part d'immigrés parmi les plus élevées, mais des dynamiques différentes avec une hausse de l'emploi salarié particulièrement élevée pour celui des services aux entreprises. Dans le secteur de la construction, où la part de travailleurs immigrés est également élevée, celle-ci présente une progression proche de l'évolution moyenne régionale. À l'inverse, les secteurs d'activité pour lesquels la part des immigrés a augmenté de façon moins prononcée que dans l'emploi total entre 2012 et 2022 sont aussi ceux qui recourent le moins à la main-d'œuvre immigrée.

Les flux d'immigrés arrivés récemment [Bertin, Treyens, 2024] se retrouvent dans les secteurs d'activité où la part de travailleurs immigrés a le plus augmenté au cours de la décennie. Ainsi, dans le secteur de l'agroalimentaire, près de deux travailleurs immigrés sur trois sont nés en Afrique hors Maghreb ou dans un pays de l'Union européenne (UE) – principalement la Roumanie –, alors que ces derniers réunis représentent seulement la moitié de l'ensemble des immigrés en emploi. Les immigrés nés en Afrique hors Maghreb sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur des services aux entreprises, et ceux nés dans un pays d'Asie le sont dans le secteur de l'hébergement-restauration.

Le profil migratoire des travailleurs immigrés varie également au sein d'autres secteurs d'activité comme ceux du transport-entrepôt et de l'information-communication, qui emploient environ 30 % de travailleurs immigrés nés dans un pays du Maghreb. Ceux-ci ne représentent pourtant que 17 % des immigrés travaillant en Bretagne. Le secteur de la construction, quant à lui, compte historiquement davantage de travailleurs immigrés nés en Asie, notamment en Turquie, ou dans un pays de l'UE, principalement au Portugal.

► 2. Nombre et part de travailleurs immigrés par zone d'emploi en 2022



Lecture : En 2022, 1 940 immigrés travaillent dans la zone d'emploi de Saint-Malo. Ils occupent 3,3 % des emplois de la zone.

Champ : Personnes de 15 à 64 ans travaillant en Bretagne.

Source : Insee, recensement de la population 2022 (au lieu de travail).

Les immigrés sont plus présents dans l'emploi autour de Rennes et dans les zones d'emploi de Lamballe, Carhaix et Pontivy

En 2022, les zones d'emploi de Rennes, Lamballe-Armor, Carhaix-Plouguer et Pontivy-Loudéac ont une part de travailleurs immigrés supérieure à la moyenne régionale, 7 % pour la première, 6 % pour les trois autres ► figure 2.

Sur les vingt zones d'emploi de la région, ces quatre zones regroupent près de la moitié des travailleurs immigrés (45 %). Celle de Rennes concentre à elle seule 36 % des immigrés qui travaillent en Bretagne, pour 25 % de l'emploi total.

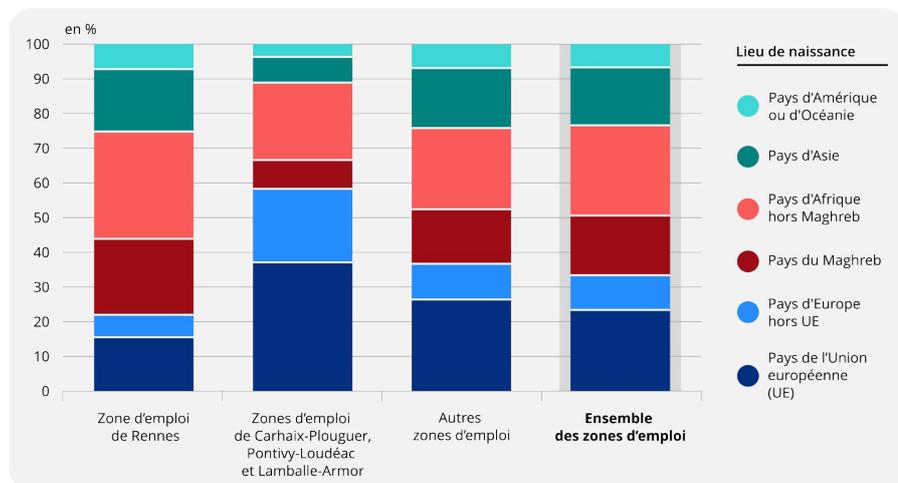
Près de six immigrés sur dix travaillant dans les zones d'emploi de Carhaix-Plouguer, Lamballe-Armor ou Pontivy-Loudéac sont nés dans un pays d'Europe

Les immigrés travaillant dans les zones d'emploi de Carhaix-Plouguer, Lamballe-Armor ou Pontivy-Loudéac sont pour 58 % d'entre eux nés dans un pays d'Europe, contre 33 % de l'ensemble des travailleurs immigrés de la région ► figure 3. Ces zones d'emploi sont spécialisées dans l'agriculture ou dans l'industrie. L'agroalimentaire est majoritaire dans l'emploi industriel de ces trois zones [Bovi, Le Strat, 2020]. Ce secteur recourt davantage à de la main-d'œuvre peu qualifiée, parfois saisonnière. Les immigrés travaillant dans ces zones d'emploi sont donc davantage susceptibles de connaître une mobilité professionnelle d'une année sur l'autre. De fait, ils sont arrivés plus récemment : 42 % d'entre eux résident depuis moins de dix ans en France, contre 32 % de l'ensemble des immigrés. Ils sont également moins diplômés que l'ensemble des immigrés travaillant en Bretagne : 73 % détiennent au plus le baccalauréat contre 60 %.

Dans la zone d'emploi de Rennes, les travailleurs immigrés sont majoritairement nés dans un pays d'Afrique (53 %). Ils sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs de l'information-communication ou des services aux entreprises, secteurs fortement implantés dans cette zone. Les travailleurs immigrés y sont aussi plus jeunes et plus diplômés : 58 % ont entre 25 et 44 ans (contre 53 % pour l'ensemble des immigrés travaillant en Bretagne) et 47 % sont diplômés du supérieur (contre 40 %).

Dans les autres zones d'emploi, pour la plupart proches du littoral touristique, les secteurs de l'hébergement-restauration et

► 3. Répartition des immigrés travaillant en Bretagne en 2022 selon leur lieu de naissance, par groupe de zones d'emploi



Lecture : En 2022, les immigrés nés dans un pays d'Afrique hors Maghreb représentent 30,9 % des travailleurs immigrés de la zone d'emploi de Rennes, et 26,0 % de l'ensemble des travailleurs immigrés.

Champ : Personnes de 15 à 64 ans travaillant en Bretagne.

Source : Insee, recensement de la population 2022 (au lieu de travail).

► 4. Les 15 professions les plus exercées en Bretagne par les travailleurs immigrés en 2022

Profession	Ensemble des travailleurs exerçant la profession	Immigrés exerçant la profession	Poids de la profession dans l'emploi des immigrés (en %)	Part d'immigrés exerçant la profession (en %)	Part de femmes exerçant la profession (en %)
Ouvriers peu qualifiés de l'agroalimentaire	19 460	3 420	5,0	17,6	48,5
Ouvriers du nettoyage	16 790	2 560	3,7	15,3	60,8
Ouvriers peu qualifiés du gros œuvre du bâtiment	6 050	1 320	1,9	21,8	1,4
Ouvriers qualifiés de l'agroalimentaire	10 570	1 300	1,9	12,3	40,7
Aides-soignants	29 840	1 260	1,8	4,2	90,7
Cuisiniers et ouvriers qualifiés de la restauration	10 820	1 200	1,7	11,1	29,9
Ouvriers peu qualifiés du second œuvre du bâtiment	11 350	1 150	1,7	10,2	13,1
Agents de service des établissements de santé	18 130	1 120	1,6	6,2	82,3
Employés polyvalents de la restauration, aides de cuisine	7 530	1 090	1,6	14,5	54,6
Maçons et ouvriers qualifiés du travail de la pierre	4 970	1 070	1,6	21,5	1,5
Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux	15 210	950	1,4	6,3	93,3
Ouvriers peu qualifiés de la réception et de l'expédition	12 580	930	1,4	7,4	34,6
Ingénieurs et cadres d'études, de recherche et développement informatique et de production des données	11 090	930	1,4	8,4	15,8
Conducteurs de poids lourds	21 920	870	1,3	4,0	4,5
Exploitants de cafés, de restaurants	8 640	870	1,3	10,1	41,7

Lecture : En 2022, 1 070 personnes immigrées travaillent comme maçons et ouvriers qualifiés du travail de la pierre, soit 1,6 % des immigrés en emploi en Bretagne. Parmi l'ensemble des personnes exerçant cette profession dans la région, 21,5 % sont des immigrés, 1,5 % sont des femmes.

Champ : Personnes de 15 à 64 ans travaillant en Bretagne.

Source : Insee, recensement de la population 2022 (au lieu de travail).

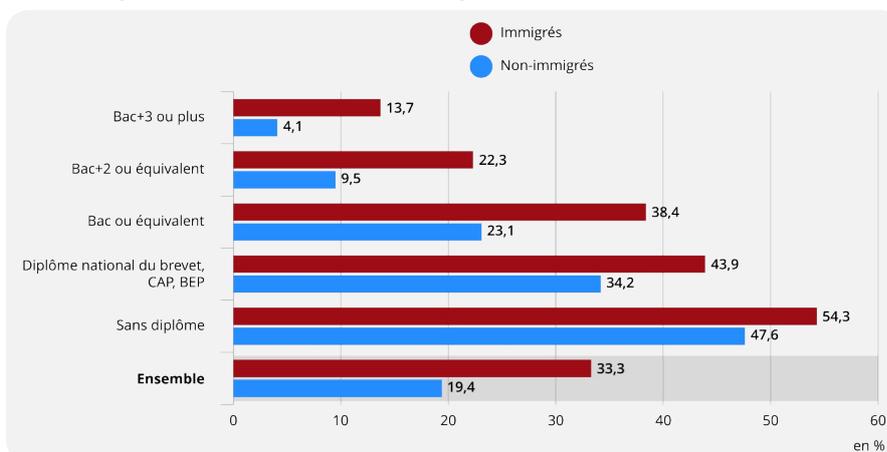
de la construction recourent plus fréquemment à la main-d'œuvre immigrée. Dans les zones d'emploi de Lorient et de Quimperlé, les travailleurs immigrés sont plus souvent non diplômés ; les immigrés qui y résident sont aussi plus fréquemment inactifs qu'ailleurs. Dans les cinq zones d'emploi tournées plus spécifiquement vers l'agroalimentaire – Carhaix-Plouguer, Lamballe-Armor, Pontivy-Loudéac, Quimperlé et Vitré – les immigrés placés par une agence d'intérim sont plus présents, en particulier à Vitré.

Les femmes et hommes immigrés plus concentrés dans des métiers peu qualifiés ou en tension

Le métier le plus exercé par un travailleur immigré en Bretagne est celui d'ouvrier peu qualifié de l'agroalimentaire ► **figure 4**. Ce métier est exercé par 5 % des immigrés en emploi, chez les hommes comme chez les femmes. Dans cette profession, près d'un travailleur sur cinq est immigré. Les 15 métiers les plus exercés par les immigrés concentrent près de 30 % des travailleurs immigrés en Bretagne, alors que la même part de non-immigrés se répartit sur 26 métiers principaux. Cela reflète un éventail de métiers exercés plus restreint pour les travailleurs immigrés que pour les travailleurs non immigrés. Les trois métiers les plus répandus parmi les immigrés concernent à eux seuls 11 % des immigrés en emploi.

La plupart des 15 principaux métiers exercés par des immigrés sont décrits comme non qualifiés ou définis comme **en tension**¹, car les conditions de travail y sont considérées comme **contraignantes** (ouvrier peu qualifié de l'agroalimentaire, ouvrier du nettoyage, ouvrier peu qualifié

► 5. Part des immigrés et non-immigrés occupant en Bretagne un emploi non qualifié, selon le niveau de diplôme en 2022



Lecture : En 2022, 13,7 % des immigrés et 4,1 % des non-immigrés titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur à bac+3 occupent un emploi non qualifié.

Champ : Personnes de 15 à 64 ans travaillant en Bretagne.

Source : Insee, recensement de la population 2022 (au lieu de travail).

du gros œuvre du bâtiment...) ou en manque de main-d'œuvre (aide-soignant, ingénieur et cadre d'études en développement informatique...). Parmi ces métiers, ceux traditionnellement très féminisés (autre employé d'aide à domicile et accueillant familial, aide-soignant) comptent plus de 90 % de femmes parmi les immigrés comme les non-immigrés. De manière symétrique, ceux peu féminisés (ouvrier peu qualifié du gros œuvre dans le bâtiment, maçon et ouvrier qualifié du travail de la pierre) comptent plus de 90 % d'hommes. La ségrégation professionnelle entre les hommes et les femmes s'observe ainsi chez les immigrés comme les non-immigrés.

À niveau de diplôme équivalent, les immigrés accèdent moins souvent à l'emploi qualifié

Un travailleur immigré sur trois en Bretagne occupe un emploi non qualifié, tandis que c'est le cas d'un travailleur non immigré sur cinq ► **figure 5**. Qu'elles soient immigrées ou non immigrées, environ la moitié des personnes non diplômées occupent un emploi non qualifié dans la région. Toutefois, lorsqu'ils déclarent détenir un diplôme,

1 – Selon l'indicateur de tension établi par la Dares et France Travail [Chartier, Lainé, Niang, 2022].

les immigrés accèdent moins facilement à un emploi qualifié que les non-immigrés. Ce constat est valable à tous les niveaux de diplôme, mais l'écart se creuse particulièrement pour les immigrés titulaires du baccalauréat (38 % contre 23 %) et demeure important même lorsqu'ils sont diplômés de l'enseignement supérieur. Les immigrés rencontrent plus souvent un décalage entre leur niveau d'étude et leur emploi,

et leur adaptation professionnelle peut prendre plus de temps (diplômes obtenus à l'étranger, filières moins demandées) [Niang, Okba, 2021].

Les travailleurs immigrés arrivés en France il y a moins de dix ans sont encore plus présents dans l'emploi non qualifié que l'ensemble des immigrés en emploi (39 % contre 33 %). Ces travailleurs sont pourtant plus fréquemment titulaires

d'une qualification équivalente ou supérieure à bac+3 que l'ensemble des travailleurs immigrés (36 % contre 32 %).

Par ailleurs, la moindre qualification des emplois occupés par les immigrés est souvent associée à des conditions de travail plus précaires. Ils sont ainsi plus souvent intérimaires ou à temps partiel que les non-immigrés (6 % et 20 % respectivement pour les immigrés contre 2 % et 16 % pour les non-immigrés). C'est particulièrement le cas des femmes immigrées : 30 % d'entre elles travaillent à temps partiel, contre 25 % des femmes non immigrées. ●

Encadré - Les immigrés sont davantage en âge de travailler mais moins en emploi

Les immigrés résidant en Bretagne sont proportionnellement plus souvent en âge de travailler que les non-immigrés. Pour autant, ils sont moins souvent en emploi que les personnes non immigrées. En particulier, 67 % des immigrés âgés de 25 à 54 ans travaillent, contre 86 % des non-immigrés de cette tranche d'âge. Les femmes sont particulièrement concernées puisqu'elles représentent 65 % des immigrés au chômage ou inactifs, contre 52 % de l'ensemble des immigrés de 25 à 54 ans. C'est d'autant plus le cas si elles ont des enfants. Les personnes arrivées très récemment sur le sol français, généralement plus jeunes, ont également plus de difficultés à intégrer le marché de l'emploi. Au-delà de la possible barrière de la langue, le manque de reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger, l'absence de réseau familial ou social sur place ou encore les discriminations ressenties à l'embauche [Insee, 2023] sont autant d'obstacles vers l'accès à l'emploi.

Simon Bertin, Soazig Jolivet (Insee)

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. L'origine d'un immigré est déterminée par son pays de naissance. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Un individu continue à être immigré même s'il acquiert la nationalité française.

Un **non-immigré** est une personne née en France ou née Française à l'étranger et résidant en France.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Plus d'information sur insee.fr.

Un **emploi peu qualifié** se définit, pour les ouvriers, à partir des niveaux détaillés de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Pour les employés, la distinction est déterminée au sein de chaque profession, à partir du niveau et de la spécialité de formation des personnes qui l'exercent. Plus précisément, les ouvriers peu qualifiés regroupent les ouvriers de l'industrie (poste 67 de la nomenclature socioprofessionnelle de niveau 2), les ouvriers peu qualifiés de l'artisanat (68) et les ouvriers agricoles, des travaux forestiers, de la pêche et de l'aquaculture (69). Les employés peu qualifiés regroupent principalement les agents de service de la fonction publique, les agents de sécurité, les employés de l'hôtellerie-restauration, les caissiers et employés de libre service du commerce, les salariés de particuliers, les concierges et des vigiles.

Les **tensions sur le marché du travail** sont mesurées grâce à l'indicateur synthétique élaboré par la Dares et France Travail (ex-Pôle emploi) [Chartier, Lainé, Niang, 2022]. Il s'agit d'une part d'un indicateur à trois composantes : le rapport entre le nombre d'offres d'emploi et le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, la facilité des demandeurs d'emploi à retrouver un emploi et à sortir des listes de France Travail, et la part des projets de recrutement jugés difficiles par les employeurs. D'autre part, des indicateurs complémentaires permettent d'éclairer les facteurs à l'origine des tensions, afin d'identifier la pluralité des situations selon les métiers et les territoires. L'un de ces indicateurs transcrit le **caractère contraignant ou non des conditions de travail**. Celui-ci est calculé à partir de la part de salariés subissant des contraintes physiques, des limitations physiques, des contraintes de rythme, du travail répétitif, des périodes de travail durant les jours non ouvrables ou en dehors des plages de travail habituelles et un morcellement des journées de travail.

► Pour en savoir plus

- Bertin S., Treyens P.-É., « [En Bretagne, moins d'immigration que dans les autres régions françaises](#) », Insee Flash Bretagne n° 107, décembre 2024.
- Pariset C., « [Des entrées sur le territoire en baisse en 2023, mais toujours à un niveau élevé](#) », Insee Première n° 2050, mai 2025.
- Pariset C., Tanneau P., « [Entre 2006 et 2023, le nombre d'immigrés entrés en France augmente et leur niveau de diplôme s'améliore](#) », Insee Première n° 2051, mai 2025.
- Insee, « [Immigrés et descendants d'immigrés en France](#) », Insee Références, mars 2023.
- Niang M., Okba M., « [Les métiers des immigrés](#) », Dares, Document d'études n° 254, septembre 2021.
- Bovi H., Le Strat F., « [L'économie des zones d'emploi bretonnes tournée vers l'agroalimentaire et le tourisme](#) », Insee Analyses Bretagne n° 94, septembre 2020.
- Chartier F., Lainé F., Niang M., « [Les tensions sur le marché du travail en 2021](#) », Dares Résultats n° 45, septembre 2022.
- Lê J. et al., « [En dix ans, le sentiment de discrimination augmente, porté par les femmes et le motif sexiste](#) », Insee Première n° 1911, juillet 2022.
- Insee, « [Discriminations](#) », Insee Références, mars 2023.

Insee Bretagne
35, place du Colombier
35044 RENNES CEDEX

Directrice de la
publication :
Nathalie Caron

Maquette :
Nathalie Noël

[insee-bretagne](https://insee-bretagne.fr)
[X@InseeBretagne](https://twitter.com/InseeBretagne)
www.insee.fr

ISSN 2416-9013
© Insee 2025
Reproduction partielle
autorisée sous réserve
de la mention de la
source et de l'auteur



Bureau de presse :
02 99 29 34 90

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levantiadis

Insee